

# PAROISSE SAINT ALBERT LE GRAND

## Dimanche 23 mars 2025

### 4<sup>er</sup> dimanche du Carême - *Lætare*

### Année C

1<sup>ère</sup> lect. Jos 5, 9a.10-12 | 33 (34) | 2<sup>ème</sup> lect. 2 Co 5, 17-21 | Évangile Lc 15, 1-3.11-32

#### ENTREE :

**Tournez les yeux vers le Seigneur et rayonnez de joie.**

**Chantez son Nom de tout votre cœur, Il est votre sauveur, c'est Lui votre Seigneur.**

1. J'ai cherché le Seigneur, et Il m'a écouté, Il m'a guéri de mes peurs, et sans fin je le louerai.
2. Dieu regarde ceux qu'Il aime, Il écoute leur voix, Il les console de leur peine et Il guide leur pas.
3. Ceux qui cherchent le Seigneur, ne seront privés de rien ; s'ils lui ouvrent leur cœur, ils seront comblés de biens.

**PSAUME 33 : R/ Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur.**

**PRIERE UNIVERSELLE : R/ Ô Seigneur, écoute et prends pitié.**

#### COMMUNION :

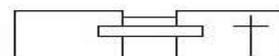
1. Moi, si j'avais commis, tous les crimes possibles, je garderais toujours la même confiance, car je sais bien que cette multitude d'offenses, n'est qu'une goutte d'eau dans un brasier ardent. (bis)
2. Oui, j'ai besoin d'un cœur, tout brûlant de tendresse, qui reste mon appui, et sans aucun retour, Qui aime tout en moi, et même ma faiblesse et ne me quitte pas, ni la nuit ni le jour. (bis)
3. Non, je n'ai pu trouver, nulle autre créature, qui m'aimât à ce point, et sans jamais mourir car il me faut un Dieu qui prenne ma nature qui devienne mon Frère et qui puisse souffrir. (bis)
4. Je ne sais que trop bien que toutes nos justices n'ont devant ton regard pas la moindre valeur Et pour donner du prix à tous mes sacrifices, oui, je veux les jeter jusqu'en ton divin Cœur. (bis)

#### ENVOI :

**Je vous salue Marie.**

Le sacrement de la pénitence est le signe de la foi vécue dans l'Église pour obtenir le pardon des péchés commis après le baptême. « *Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés* », confessons-nous en proclamant la profession de foi (Nicée-Constantinople). Cela signifie que le baptême nous purifie de nos péchés et fait de nous des hommes nouveaux dans le Christ. Mais tant que nous sommes sur terre, nos limites humaines et nos imperfections ne nous permettent pas de vivre pleinement la sainteté déjà acquise par la grâce du baptême. Même si notre conscience et nos efforts pour vivre notre foi nous relèvent, il y a toujours des chutes et des rechutes. Les péchés nous dominent à cause de nos fragilités et de nos faiblesses. Nous nous laissons entraîner dans le péché par les tentations. Mais le Christ, qui a institué le sacrement du baptême pour nous purifier de nos fautes et faire de nous des enfants de Dieu, connaît nos fragilités et nos imperfections. C'est pourquoi il a également institué le sacrement de la pénitence, signe de la miséricorde divine, en donnant à ses disciples le pouvoir de remettre tous les péchés : « *Recevez l'Esprit Saint. À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus.* » (Jn 20,22-23). Le sacrement de la pénitence a donc été institué pour nous restaurer dans la pureté du baptême, qui lave des péchés. Chaque fois que nous recevons le sacrement de la pénitence, nous retrouvons la grâce que nous avons reçue par le baptême,

Si on remonte aux premiers siècles de l'Église, on trouve que la pénitence était souvent publique et associée à des actes de mortification, c'est-à-dire des actes par lesquels on s'infligeait une souffrance corporelle ou morale, comme le jeûne, pour exprimer la repentance. Ceux qui avaient commis des péchés étaient exclus de la communauté et leur réintégration exigeait un processus - qui pouvait être long - pour que l'absolution soit accordée en public par l'évêque ou par un prêtre. La forme de la confession individuelle selon laquelle le fidèle peut se confesser à un prêtre qui lui donne des conseils et des pénitences appropriées, ne s'est développée qu'au IV<sup>e</sup> siècle. A première vue, cette pratique de la première ère chrétienne pourrait paraître absurde à nos yeux et ressembler à une humiliation compte tenu de la culture et des mentalités de notre temps. Mais si nous analysons profondément le sens de cette pratique, nous trouvons que le sacrement de la pénitence comprend une dimension communautaire et ecclésiale. Ce qui touche la vie spirituelle d'un membre, touche aussi la communauté toute entière. La réintégration d'un pénitent marque la vie nouvelle de la personne repentie et la



joie de l'Église qui accueille les pécheurs qui se repentent (cf, Lc 15,10). Et même si cette pratique « publique » a été abandonnée depuis le IV<sup>ème</sup> siècle, la dimension communautaire et ecclésiale du sacrement de la pénitence demeure toujours. C'est en effet le Christ lui-même qui a donné aux ministres ordonnés le pouvoir de remettre les péchés dans l'Église, afin que tous ceux qui reçoivent le sacrement de la pénitence témoignent de leur vie nouvelle dans la communauté ecclésiale. Cependant, beaucoup de fidèles pensent que le sacrement de la pénitence est individuel et ne concerne que le pénitent, le prêtre étant tenu au secret de la confession, et Dieu. D'autres en viennent même à dire que le sacrement de la pénitence est inutile pour se convertir. Notre foi est confrontée aux évolutions de notre société. L'individualisme gagne du terrain et affecte notre vie spirituelle. Beaucoup de fidèles semblent avoir perdu le sens et la conscience du péché (comme le disait déjà le pape Jean Paul II). Les gens de la société moderne pensent que ce sont les soins psychologiques ou sociaux qui peuvent résoudre leurs problèmes, même dans le domaine spirituel. Rares sont les fidèles qui comprennent bien que recevoir le sacrement de la pénitence signifie être libéré du poids des péchés et que cette libération touche la vie entière du pénitent. Ce sacrement marque un renouvellement spirituel : il permet aux fidèles de faire l'expérience d'une transformation intérieure, de recevoir une force spirituelle pour surmonter les tentations et les défis de la vie quotidienne. En recevant le sacrement de la pénitence, les fidèles trouvent et retrouvent la vraie liberté. Ils reconnaissent leur appartenance à la communauté chrétienne et renforcent leur communion avec l'Église où ils se mettent à témoigner de leur vie nouvelle. Nous sommes par conséquent appelés à recevoir régulièrement le sacrement de notre réconciliation avec Dieu pour qu'il renouvelle notre baptême, notre vie spirituelle et notre communion avec l'Église. Il est le signe que le Christ, qui a vécu notre humanité, nous relève sans cesse, afin que nous ayons dès maintenant la vie éternelle. P. Edmond Andriambololona

#### AGENDA :

- **Dimanche 30 mars** – 4<sup>er</sup> dimanche du Carême : **messes à 11h et 19h.**
  - o Pendant la messe de 11h, le père Edmond se tient à votre disposition pour le sacrement de réconciliation.
  - o Déjeuner (« table ouverte ») après la messe de ce dimanche matin. **Nous comptons sur vous pour vous inscrire** sur le tableau au fond de l'église **pour préparer un repas** et nous aider dans ce service d'accueil.
  - o À l'issue de la messe de 19h (vers 20h10) : dîner du groupe des jeunes adultes (18-35 ans), soirée de réflexion.
  - o **Cette semaine** : invitation à la lecture du chapitre 4 du livre « Les sacrements, don de Dieu » et réflexion sur les effets du sacrement des malades (1<sup>ère</sup> question, p. 78).
- Mercredi 2 avril mars à 20h : partage d'évangile en salle saint Paul (comme tous les mercredis).
- Vendredi 4 avril - *chemin de croix* à 12h30.
- Vendredi 4 avril, **de 17h30 à 20h** : soirée de **confessions paroissiales.**
- Samedi 5 avril (10h-12h) : **rencontre des pères de familles** (tous les pères sont bienvenus)
- Mercredi 9 avril à 9h15 : *mise en sachets d'œufs de Pâques* en salle saint Paul. Si vous le pouvez, venez nous aider !
- Vendredi 11 avril à 19h45 : prochaine *prière pour les malades.*
- Samedi 12 avril à 9h30 : *atelier de nettoyage avant Pâques et de coupe de buis.* Si vous le pouvez, venez nous aider !
- Dimanche 11 mai à 9h30 : prochain *éveil à la foi* des 4-6 ans.
- Vendredi 4 et samedi 5 juillet : la paroisse organise un pèlerinage à Ars. Des feuilles d'inscription sont disponibles dans l'église

**Œuvres de carême** : nous vous proposons de contribuer à financer la toiture d'une école de brousse du diocèse malgache du père Edmond. Vous trouverez des photos sur l'affiche au fond de l'église et sur le site de la paroisse. Vos dons peuvent être faits par chèque à l'ordre de la « paroisse saint Albert le Grand » en mentionnant au dos : « projet Madagascar ». Les trois projets proposés par notre évêque sont également indiqués sur l'affiche et sur le site.

#### HORAIRES DES CÉLÉBRATIONS

**LE DIMANCHE : messes à 11h et 19h.**

LE LUNDI : **chapelet** à 18h15 suivi de la messe à 19h.

MARDI AU VENDREDI : laudes à 8h10, messes à 8h30 et 19h0

LE SAMEDI : laudes à 8h10 et messe à 8h30 – prière des mères et prière dans l'esprit de Taizé à 11h.

**ADORATION EUCHARISTIQUE :**

mardi, mercredi, vendredi, de 18h à 19h

jeudi de 19h30 à 20h30 ; samedi de 19h à 20h

#### HORAIRES D'ACCUEIL

**ACCUEIL DES PRÊTRES ET CONFESSIONS :**

jeudi de 17h30 à 18h45

samedi de 10h30 à 12h30 et de 17h à 18h50

confessions également possibles pendant les temps d'adoration.

**LE SECRÉTARIAT :**

mardi de 9h à 13h

mercredi de 9h à 13h

vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

@ secretariat@saintalbertlegrand.fr ☎ 01 45 89 19 76.

Toutes les informations paroissiales sont également disponibles sur le site : [www.saintalbertlegrand.fr](http://www.saintalbertlegrand.fr)

*In dulcedine societatis, quaerere veritatem* - « Dans la douceur de la fraternité, chercher la vérité » (Saint Albert le Grand)

